

MONTRÉAL - D'AUTRES RÉVÉLATIONS TROUBLANTES

Un contrat de 32 millions soulève des questions

Alors que Frank Zampino était maire, une filiale de Dessau a embauché son beau-frère après l'obtention d'un contrat

Noël, André

L'arrondissement de Saint-Léonard a accordé un contrat de 32 millions de dollars d'une durée de 20 ans à une filiale de la firme Dessau, en 2005, pour la gestion de ses parcs, pavillons et terrains de tennis, alors que Frank Zampino était maire de l'arrondissement.

La SOGEP - Société de gestion des équipements publics -, la filiale de Dessau qui a obtenu le contrat à la suite d'un appel d'offres, a ensuite embauché le beau-frère de Frank Zampino, Domenico Pietrantonio, à titre de gestionnaire local de la compagnie à Saint-Léonard. M. Pietrantonio a refusé de répondre aux questions de La Presse quand un journaliste l'a rencontré mardi.

Les bureaux de la SOGEP à Saint-Léonard sont situés dans le parc industriel, au 8817, rue du Champ-d'Eau. L'immeuble appartient à une compagnie détenue par Agostino Cuntrera, un membre influent de la mafia italienne, selon les documents officiels de la Ville et du gouvernement du Québec.

La porte-parole de Frank Zampino, Joan Beauchamp, de la firme de communication Enigma Communications, n'a pas nié ces informations, publiées hier par The Gazette. Mais elle a dit que M. Zampino en avait assez des "insinuations" et de "l'outrecuidance" des médias, qui, selon lui, minent sa réputation.

M. Zampino a fait les manchettes depuis le début de l'année. La première fois quand il est devenu vice-président chez Dessau, six mois après avoir quitté ses fonctions de président du comité exécutif de la Ville de Montréal et de maire de Saint-Léonard. La deuxième fois quand La Presse a révélé qu'il était allé en croisière sur le yacht de Tony Accurso, partenaire de Dessau dans le contrat de 355 millions de dollars accordé par la Ville pour les compteurs d'eau et l'optimisation du réseau d'eau.

"Aujourd'hui, ça dépasse les limites, a dit Mme Beauchamp. On insinue qu'il y a collusion. M. Zampino en a assez. Il y a une enquête du vérificateur général sur le contrat des compteurs d'eau. M. Zampino est certain que le vérificateur va démontrer qu'il n'est jamais intervenu dans l'attribution de ce contrat."

Parmi les administrateurs de la SOGEP, la filiale de Dessau qui a obtenu le contrat de gestion des parcs de Saint-Léonard, se trouvent Jean Battah, président de la firme de relations publiques Octane inc., et Jean-Jacques Rainville, associé du cabinet d'avocats Dunton Rainville. Les deux hommes détiennent une petite partie des actions de la SOGEP.

M. Battah a participé à la campagne électorale du maire Gérald Tremblay en 2001. "Cela commence à faire longtemps, a-t-il dit hier. Après les fusions, nous étions nombreux à croire à la nouvelle ville. On s'est dit: pourquoi ne pas créer une formation politique? Ça devenait un défi stimulant. En 2005, je ne me suis pas engagé, parce que ma firme avait des contrats avec la Ville."

Pour le contrat des compteurs d'eau, Octane a ainsi participé à la création de diapositives qui ont été présentées à une réunion extraordinaire du conseil municipal le mois dernier. La firme a aussi obtenu les contrats de communication de la Société d'habitation et de développement de Montréal. M. Battah a affirmé qu'il fait partie du conseil d'administration de la SOGEP à titre personnel, et non en tant que représentant d'Octane.

"Campagne de salissage"

Me Rainville, de son côté, a dit hier que le titre coiffant l'article de The Gazette ("Les liens entre Zampino et Dessau sont profonds") fait partie de "la campagne de salissage" lancée par les médias contre l'administration du maire Gérald Tremblay. Me Rainville a contribué au parti du maire en 2005; il a souligné que cela correspond précisément au financement populaire des partis. "Ce n'est pas vrai qu'une modeste contribution achète quoi que ce soit", a-t-il dit.

Dans un communiqué publié hier en fin de journée, une porte-parole de la firme Dessau, Jessie-Kim Malo, indique que sa filiale SOGEP "n'avait aucunement connaissance du fait que l'édifice où elle loue un bureau rue Champ-d'Eau à Saint-Léonard appartient à une entreprise dont le propriétaire est une personne possédant un casier judiciaire et qui serait liée à la mafia".

Agostino Cuntrera, propriétaire de Distributions John & Dino Itée, a été condamné à cinq ans de prison, en 1978, pour son rôle dans le complot pour assassiner le caïd Paulo Violo, ce qui a permis à la famille sicilienne de Nick et Vito Rizzuto d'avoir la mainmise sur la mafia montréalaise, jusqu'alors dirigée par la famille calabraise des Cotroni.

"L'embauche de Domenico Pietrantonio (le beau-frère de M. Zampino) est liée au fait qu'il possédait toute l'expérience et l'expertise nécessaires pour la gestion des parcs de l'arrondissement, ayant occupé un emploi similaire pendant plusieurs années avec la SODEM, la société qui avait auparavant le mandat de gérer les installations récréatives de Saint-Léonard", ajoute le communiqué de Dessau.

"Le contrat de SOGEP a été obtenu à la suite d'un appel d'offres public, conclut le communiqué. L'entreprise a respecté toutes les règles d'attribution de contrat prévues par la loi et a présenté une proposition qui offrait le meilleur prix permettant à l'arrondissement d'optimiser ses ressources humaines, financières et matérielles, au bénéfice de la population de Saint-Léonard."

Illustration(s) :

Photo Patrick Sanfaçon, archives La Presse
La SOGEP - Société de gestion des équipements publics - a obtenu un contrat d'une durée de 20 ans en 2005 pour la gestion des parcs, pavillons et terrains de tennis de Saint-Léonard.

© 2009 La Presse. Tous droits réservés.